

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

J E A N S U R E T - C A N A L E

Découverte de Samori*

Est-il trop tard ou trop tôt pour rendre compte de l'œuvre monumentale d'Yves Person ? Dans sa diffusion, dans l'incorporation de son acquis à la connaissance historique, la thèse d'Y. Person aura souffert, certes, de ses dimensions, mais bien plutôt de la misère scandaleuse des moyens de publication aujourd'hui consacrés à ce genre de travail. Cette thèse, qui renouvelle entièrement notre connaissance de l'histoire de l'Ouest africain au XIX^e siècle, a été soutenue il y a plus de dix ans. Il aura fallu sept ans pour que l'intégralité de son texte soit publiée ; manque encore une partie essentielle, dont on ignore quand elle verra le jour.

Il fallait le souligner car la plupart des critiques que l'on peut adresser à cet ouvrage tiennent aux conditions déplorables de publication — dont l'auteur n'est évidemment pas responsable. L'absence de cartographie est particulièrement dommageable, car la bonne compréhension du texte s'en ressent : le recours aux cartes disponibles, outre qu'il est malaisé, ne peut pallier cette absence ; bien des lieux mentionnés, et retrouvés par l'auteur, concernent des localités disparues qui ne figurent même pas sur les cartes à grande échelle — pour ne rien dire de ceux dont la graphie a été estropiée par les cartographes. C'est également à ces difficultés d'édition qu'il faut sans doute attribuer les trop nombreuses coquilles du tome I, dont il semble que l'auteur n'ait pu corriger les épreuves.

On pourra critiquer l'énormité de l'ouvrage. On pourra reprocher à Y. Person d'avoir voulu tout écrire, et de n'avoir point élagué. Tout a été dit sur l'inflation des thèses de lettres ; nul n'ose la défendre ; mais, dans la pratique, un certain mandarinat l'entretient avec persistance, comme en témoigne la détestable discrimination dont sont souvent victimes les « soutenances sur travaux publiés ». Il est certain que l'abus consistant à faire de la thèse de doctorat d'État l'œuvre d'une vie, au lieu de ce qu'elle était à l'origine et de ce qu'elle devrait être — la vérification de l'aptitude à la recherche —, doit être condamné. Autre chose serait de réprouver systématiquement tout ouvrage de grande ampleur, surtout lorsque celui-ci est bon. L'étendue de l'œuvre d'Y. Person répondait au dessein poursuivi : on aurait mauvaise grâce à lui en faire grief.

Cette ampleur comporte, il est vrai, des inconvénients pratiques. Dans un monde trop pressé, le risque existe que même les spécialistes les plus directement intéressés ne trouvent pas le temps de lire un tel ouvrage avec l'attention qu'il mérite. Le livre récent de Ph. Curtin¹ en donne confirmation : pour une région différente (la Sénégambie) et une période différente (l'ère de la traite, XVI^e-XIX^e siècle), il aborde largement la même matière (le rôle des Dyula et de leurs réseaux commerciaux). La similitude des thèmes appelait des comparaisons qui auraient pu être éclairantes ; l'auteur mentionne la thèse d'Y. Person à plusieurs reprises. Malheureusement, son texte laisse soupçonner qu'il n'en a lu que le titre.

* YVES PERSON, *Samori. Une révolution dyula*, Dakar, Institut fondamental d'Afrique noire, I : 1968, II : 1970, III : 1975, 2377 p.

1. Ph. CURTIN, *Economic Change in Precolonial Africa. Senegambia in the Era of the Slave Trade*, Madison, University of Wisconsin Press, 1975.

Autre inconvénient : cette thèse abonde en mises au point sur des questions dont la relation avec l'aventure samorienne n'est pas évidente ; elles risquent d'échapper au chercheur travaillant sur des bibliographies, alors que, sous forme d'articles, elles se seraient aussitôt signalées à son attention. Le tome III est, certes, suivi d'un index très complet, mais précisément trop complet pour être exploité par un non-spécialiste. On souhaiterait que l'auteur accompagne le tome IV à venir d'un index thématique de quelques pages, dont les données puissent être intégrées dans les bibliographies africanistes. Et, peut-être aussi, qu'il nous donne un jour un *Samori* en 300 ou 400 pages, permettant l'accès du grand public aux résultats de ses travaux : ce livre inciterait à lire et à mieux utiliser les trois et, bientôt, quatre volumes de sa thèse.

*

Que savait-on de Samori il y a vingt ans ? Pas grand-chose de plus que les clichés de l'historiographie coloniale, issus des mémoires et des plaidoyers *pro domo* des « glorieux conquérants » : c'était un de ces « roitelets sanglants » massacreurs et esclavagistes, qui avait osé se dresser contre l'entreprise coloniale, généreuse et bienfaitrice, de la France. Comme il avait opposé à la conquête une résistance des plus opiniâtres et des plus prolongées, il faisait figure d'exemple². Aux petits écoliers africains de la ci-devant Afrique Occidentale Française, on apprenait une chanson qui disait à peu près, si ma mémoire ne me trompe : « Gloire aux vaillants soldats qui prirent Samory ! » et, pour la rime, « A nos vainqueurs, merci ! » (*sic*).

A ce cliché, on pouvait objecter que les « glorieux vainqueurs » avaient massacré et réduit en esclavage tout autant, sinon plus — étant donné la supériorité de leurs moyens — : le député Vigné d'Octon l'avait dit et prouvé à la tribune de la Chambre dès l'époque. On pouvait aussi mettre en regard les témoignages très favorables à Samori de certains de ceux qui l'avaient combattu, comme Péroz ou le général Baratier (trop favorables peut-être : Y. Person l'a montré, leurs intentions n'étaient pas tout à fait innocentes). Tout cela n'allait pas très loin et on pouvait croire que l'épopée samorienne n'était rien d'autre qu'une de ces aventures comme il y en eut des dizaines dans l'Afrique précoloniale.

A ce vide quasi total de la connaissance historique, Y. Person a substitué un monument solidement étayé : au cours des années 50 et 60, il a recueilli dans toute la zone qui, à un moment ou un autre, fit partie des domaines de Samori, traditions orales et témoignages — dont ceux des compagnons encore vivants de Samori³ ; il a consulté presque tous les fonds d'archives susceptibles de fournir des documents sur son sujet⁴ : seules n'ont pu être examinées les archives allemandes (pour les relations possibles, dans la dernière période, entre Samori et les Allemands du Togo) et celles de Monrovia. Quant aux autres sources, manuscrites ou imprimées, ne lui auront échappé sans doute que celles qu'un hasard exceptionnellement défavorable lui aura dissimulées. Après ce ratissage, il n'y a guère à escompter de remise en cause ou de découverte majeure : tout au plus pourra-t-on fouiller quelques détails, rectifier ou discuter ici ou là un jugement — personne, à ma connaissance, ne s'y est jusqu'ici essayé.

2. Dernier ouvrage représentatif de ce genre de littérature : Général DUBOC, *Samory le sanglant*, Paris, SFELT, 1947.

3. La liste des 861 noms enregistrés se trouve dans l'appendice relatif aux sources, qui ne relève que les interlocuteurs majeurs (t. III, pp. 2192-2220).

4. Archives du ministère des Affaires étrangères et de l'ancien ministère des Colonies (aujourd'hui Section Outre-Mer des Archives nationales) ; archives de Londres ; archives locales : Guinée, Mali, Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Ghana, Sénégal.

Y. Person croit devoir s'excuser de n'avoir rien laissé passer qui ait quelque rapport avec Samori :

« Certains jugeront sans doute que nous avons trop sacrifié à l'événement et que bon nombre de détails auraient pu être omis. Ils nous reprocheront aussi d'avoir trop concédé à l'histoire militaire [...] Peut-être devons-nous confesser en outre une conception un peu traditionaliste de l'histoire » (t. I, p. 11).

Mais il s'en justifie :

« Nous pensons que celle-ci [l'histoire] n'est pas une simple collection d'événements, mais comment décrire une structure sans connaître les termes en présence ? Il est facile de mépriser l'événement quand celui-ci est parfaitement établi et généralement connu, ce qui est souvent le cas en Europe, et depuis longtemps [...] Dans l'état présent de l'histoire de l'Afrique, il faut donc commencer par établir minutieusement les faits et leurs liaisons. Sans cette base solide, aucun progrès ne sera possible [...] Nous sommes cependant persuadé que l'événement n'est pas une fin en soi. Une fois solidement établi, il doit nous guider vers les équilibres et les lentes évolutions qui régissent les peuples, mais nous ne croyons pas qu'il doive pour autant s'effacer. » (*Ibid.*)

On ne saurait mieux dire, et l'auteur n'avait pas à s'excuser. C'est lui qui a raison — contre une certaine mode, qui commence d'ailleurs à passer. Et c'est l'histoire à laquelle il croit devoir se défendre de n'avoir point cédé qui est aujourd'hui « traditionnelle » — au sens péjoratif du terme —, et non la sienne, qui est de la bonne histoire, totale et radicale.

Que l'on nous entende bien. La réaction du courant des Annales (« courant » plutôt qu'« école ») contre une certaine histoire « événementielle », fille de l'histoire-batailles et de l'histoire-chronique-des-cours-princières, était saine dans son principe. Point si nouvelle, au demeurant : car déjà Voltaire (dont on oublie aujourd'hui un peu trop les mérites d'historien) avait essayé de substituer à cette histoire « événementielle » une histoire des civilisations. Mais l'ignorance ou la profonde méconnaissance de l'œuvre de Marx — véritable fondateur de la science de l'histoire — a souvent fourvoyé nos pourfendeurs d'histoire événementielle. Ironie des choses : ils sont tombés eux-mêmes (pas tous, mais plusieurs, et non des moindres) dans le travers qu'ils attribuaient volontiers au marxisme, celui d'un « économisme » plat et mécanique. Voulant aller au fond des choses, ils n'ont fait, trop souvent, qu'accumuler des données relatives à la géographie, aux techniques, aux courbes des prix et de la démographie, en un kaléidoscope parfois séduisant, mais perdant de vue l'essentiel — les rapports économiques et sociaux entre les hommes — et ne rendant pas compte des moteurs du mouvement historique.

Il était juste et fécond de chercher à dégager les différents plans de l'histoire : l'histoire « quasi immobile », les « grandes vagues de fond », et les mouvements plus courts. A condition de ne pas les considérer comme des réalités simplement juxtaposées. Et l'histoire « traditionnelle », « événementielle », devait-elle être conçue comme « une agitation de surface, les vagues que les marées soulèvent de leur puissant mouvement » ?⁵ Erreur capitale. Certes, l'événement se saisit en surface et ne peut s'interpréter qu'en fonction de réalités plus cachées. Pourtant, ce n'est pas simplement l'écume de l'histoire : c'est le produit, mais aussi le facteur, parfois décisif, de ce qui se passe en profondeur. Pas plus en histoire qu'ailleurs — surtout pas en histoire —, il n'y a de causalité mécanique, à sens unique.

Yves Person est parti d'une démarche empirique, mais il n'en est pas resté aux apparences : au fur et à mesure que ses dossiers s'accumulaient, il s'est efforcé de comprendre et de commenter pour aboutir à une ou des explications d'ensemble qui se situent au niveau de la théorie. Ces derniers temps, cette démarche était peu

5. F. BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 2^e éd. 1966, t. I, p. 16.

à la mode ; certains auteurs — que tout le monde reconnaîtra —, professant le mépris de l'« empirisme » et le culte de la « théorie », échafaudaient des discours spéculatifs qu'ils prétendaient ensuite plaquer sur l'histoire pour en rendre compte. Démarche typique de l'idéalisme spéculatif et de la « philosophie de l'histoire ». L'ironie de l'histoire (encore elle !) a voulu que ces auteurs se réclament du marxisme, qui s'est précisément constitué en réaction contre toute « philosophie de l'histoire » !

En fait, la théorie (c'est-à-dire, si ce mot a un sens, l'explication scientifique) ne peut s'édifier sans prendre appui sur la recherche empirique, ni sans déboucher sur des généralisations abstraites dont la validité ne peut résulter que de la confrontation rigoureuse avec les faits. On peut y parvenir par les voies les plus diverses : pour certains, ce peut être l'idée générale à titre d'hypothèse de travail ; pour d'autres, comme c'est le cas, semble-t-il, d'Yves Person, ce peut être le contact direct avec la matière étudiée. Y. Person ne se réclame pas du marxisme : je crois pouvoir dire qu'il en est beaucoup plus proche que certains qui en font profession affichée.

*

Venons-en au vif du sujet. C'est au cœur de la compréhension du mouvement de l'histoire que nous conduit Y. Person.

Il n'y a pas si longtemps, certains affirmaient encore qu'il ne pouvait y avoir d'autre histoire de l'Afrique que coloniale, faute d'archives. La cause est aujourd'hui entendue. Les archives, même coloniales, peuvent être source de l'histoire proprement africaine, et elles ne sont pas la seule source disponible. La démonstration en a été faite amplement, et de manière convaincante. Ph. Curtin s'est même essayé à l'histoire économique quantitative, et il faut seulement regretter que des présupposés implicites ou explicites, de nature idéologique, guident trop souvent l'usage qu'il prétend faire des chiffres établis par lui⁶.

Au fur et à mesure que progresse notre connaissance de l'histoire africaine, se détruit l'image d'une Afrique pétrifiée qui serait restée quasiment la même, aux conquêtes de l'islam près, du premier millénaire de notre ère à l'époque de la domination coloniale⁷.

Et ceci nous conduit à nous interroger sur la signification de ces « révolutions islamiques » qui, des Almoravides au ^{xix}^e siècle finissant, jalonnent l'histoire de l'Afrique occidentale. Le monde de l'islam classique a connu aussi des « révolutions religieuses » (ce qui ne veut pas dire qu'elles sont du même genre) ; l'islamologie traditionnelle les a étudiées d'un point de vue purement érudit et doctrinal, sans s'intéresser vraiment à leurs fondements économiques et sociaux⁸. L'Afrique noire n'a même pas eu cette chance, car les arabisants ne s'en préoccupaient guère (sauf exceptions) et la plupart des africanistes (sauf exceptions, là encore, la plus illustre étant celle de Maurice Delafosse) n'étaient pas arabisants. Et, dans la mesure où des pasteurs nomades étaient ou paraissaient être à l'origine de ces bouleversements (Berbères Sanhadja, dans le cas des Almoravides ; Peul, dans le cas des révolutions des ^{xviii}^e et ^{xix}^e siècles), l'explication ethnique ou raciste venait d'elle-même : les pasteurs guerriers blancs — ou teintés de blanc — avaient évidemment vocation

6. Il s'agit, pour cet auteur, de minimiser systématiquement l'importance de la traite et ses effets économiques et sociaux, au nom d'une nécessaire réaction contre les idées reçues... ce qui le conduit à prendre sans trop le dire la défense d'« idées reçues » plus anciennes et non moins vivaces.

7. Cf., sur ce sujet, C. COQUERY-VIDROVITCH et H. MONIOT, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France, 1974.

8. C'est beaucoup moins vrai aujourd'hui, après les remarquables travaux de Claude Cahen, Maxime Rodinson, Thomas Hodgkin — et d'autres encore, qu'il serait trop long de citer.

de fondateurs d'empires, étant aristocrates nés par rapport à ces cultivateurs noirs inaptes à la civilisation.

Il y a déjà une vingtaine d'années, j'avais tenté, après D. A. Olderogge et Thomas Hodgkin, de mettre en lumière le contenu économique et social de ces révolutions religieuses⁹. Dans le détail, tout ce que j'en ai dit serait à reprendre de fond en comble, tant les progrès des connaissances ont été rapides. Mais ces progrès mêmes ont confirmé que la voie était la bonne : la thèse de Boubacar Barry sur le Waalo, exploitant les textes découverts par Carson A. Ritchie, a montré que la première révolution musulmane de la série contemporaine avait eu lieu à la fin du xvii^e siècle, en Sénégambie. Révolution manquée et, par la suite, oubliée. Son contenu social est pourtant évident, et les Peul n'ont rien à y voir. En bref, l'islam a servi de catalyseur à des révoltes populaires, paysannes, contre les États païens et leurs aristocraties traditionnelles que leur rôle d'intermédiaires de la traite conduisait à se comporter de manière de plus en plus oppressive. Les cadres de la révolte, d'origines diverses — même lorsqu'ils ont pris, une fois vainqueurs, un « vêtement » peul ou toucouleur —, ont reconstitué à leur profit un système social peu différent du précédent et souvent encore plus autocratique. On ne peut, pour autant, parler de stagnation : les changements sont indéniables¹⁰.

L'islam était toutefois présent dans l'Ouest africain depuis le x^e siècle — mais quel islam ? Celui des commerçants (Wangara, puis Dyula, Soninke, Soninke malinkisés, Malinke...) et celui des cours. Les premiers, logés dans les pores de la société traditionnelle (pour reprendre le mot de Marx à propos des peuples négociants de l'histoire classique méditerranéenne et européenne), relèvent tantôt de la « caste » professionnelle (avec toutes les réserves d'usage sur l'emploi de ce mot en Afrique), tantôt de l'enclave ethnique. Ils jalonnent de leurs établissements les voies du commerce inter-régional prolongeant, du nord au sud, les routes transsahariennes. Intermédiaires des marchands maghrébins qui contrôlaient ces routes, ils ont été gagnés, à leur contact, à l'islam. L'arrivée des Européens sur les côtes suscite, à partir du xvi^e siècle, de nouvelles relations est-ouest, sans faire disparaître les précédentes.

Les Dyula, concurremment avec des Sahariens, fournissent à l'occasion les « marabouts » qui apportent aux rois les moyens magico-religieux de l'islam, sans pour autant les contraindre à renoncer aux religions du terroir — source de leur pouvoir.

Cet islam commerçant et de cour vit en symbiose avec la société traditionnelle (ce qui veut dire en alternant alliances et combats) ; il peut se trouver en conflit avec elle, mais ne la met pas en cause. Il rejette la guerre sainte et les conversions forcées. Il reconnaît la légitimité du pouvoir temporel païen et se défend de toute prétention à l'hégémonie.

L'islam militaire et rural, créateur de théocraties, instigateur de poussées révolutionnaires, apparaît en complète contradiction avec celui-là, même si ce dernier lui fournit tout ou partie de ses cadres.

Comment ? Pourquoi ? C'est là tout le problème, et les généralisations du genre de celle que j'avais tentée ne suffisent plus aujourd'hui : c'est la spécificité de ces mouvements qu'il faut examiner. Le grand apport d'Yves Person consiste à avoir

9. J. SURET-CANALE, *Afrique noire occidentale et centrale*, Paris, Éditions sociales, 1958 ; ID., « Essai sur la signification historique et sociale des hégémonies peules », *Cahiers du CERM*, Paris, 1964.

10. Boubacar BARRY, *Le royaume du Waalo. Le Sénégal avant la conquête*, Paris, F. Maspero, 1972. Cf. également les travaux de V. MONTEIL, repris dans son *Islam noir*, Paris, Éditions du Seuil, 1964 ; de Martin KLEIN, *Islam and Imperialism in Senegal-Sine-Saloum, 1847-1914*, Stanford, Stanford University Press, 1968 ; ainsi, entre autres, que ceux de Jean COPANS sur les Mourides du Sénégal et sur le rôle social des mouvements musulmans pendant la période coloniale, qui prolongent les précédents avec une tout autre signification.

montré que l'aventure samorienne se situait dans cet ensemble de grands mouvements que l'on ne soupçonnait guère avant qu'il ne l'ait mis en lumière. Avec ses caractères propres, certes, qui lui donnent une originalité indéniable.

*

Le cadre, d'abord : ce sont les savanes préforestières, entre le Soudan proprement dit et la forêt. Milieu ingrat, difficile, même si les plaies de la trypanosomiase — et, plus récemment, de l'onchocercose — semblent liées aux bouleversements contemporains de la colonisation.

Le commerce inter-régional est surtout celui de la cola qui, depuis la forêt, alimente la consommation soudanaise ; il se développe selon un axe nord-sud, comme le trafic antérieur aux découvertes maritimes européennes. L'essor de ces voies commerciales est pourtant tardif ; il semble dater de leur prolongement vers la côte et de leur jonction avec le négoce européen, à la fin du xvii^e siècle peut-être, au xviii^e sûrement pour Kankan et Kong. Les routes du haut Niger vers le Sénégal navigable et la Gambie sont nées des échanges avec les comptoirs européens. Dyula-Soninke du Galam ou Maninka-Mori de Gambie sont insérés dans un milieu rural appartenant plus ou moins à la même ethnie ; il n'en est pas ainsi des Diakhanke — Soninke malinkisés venus du Macina (?), sûrement établis sur le haut Bafing au xvi^e siècle —, dont les établissements s'égrènent jusqu'à la côte : ceux-là sont incrustés en milieu étranger, y conservant jusqu'à ce jour leurs structures sociales propres et leur dialecte. A l'est, en pays Senufo ou Voltaïque, le Dyula garde lui aussi son originalité ethnique, mais se fait volontiers fondateur d'empires ; les Diakhanke, eux, ne mettent jamais en cause l'ordre traditionnel (car ici, un ordre existe qui était absent chez les peuples segmentaires de l'Est). Sur le haut Niger, la situation est toute différente : nous sommes au cœur du pays Malinke, et le Dyula est malinke (ou malinkisé).

Au nord, les marchés soudanais. Kankan est le plus méridional et échappera aux grandes mutations que connaîtra cette zone, du xvii^e au début du xix^e siècle. L'effondrement du Mali médiéval a fait place aux monarchies militaires et animistes bambara, puis aux États théocratiques musulmans à « teinte » peul ou toucouleur. On peut soupçonner le rôle joué, dans ces transformations, par l'évolution des routes marchandes et par l'effet direct ou indirect de la traite européenne ; mais les choses sont encore loin d'être claires. Quant au Dyula, son intervention n'est pas évidente, ou en tout cas n'apparaît guère.

Du Mali disparu reste un héritage politique : le *kafu*, embryon d'État avec une assise territoriale bien délimitée, un « appareil d'État » rudimentaire mais incontestable, un marché.

Rien de tel, comme le montre Y. Person, dans les sociétés segmentaires voisines de la forêt. Quelques tentatives d'hégémonies militaires (et animistes) : l'empire de Kondé-Brèma, au xviii^e siècle, surtout connu par la chronique du Futa-Djalon en raison des luttes qui l'opposèrent aux almami durant des décennies ; au début du xix^e siècle, le royaume Dyalonke de Tamba, sur le haut Bafing. Rien de durable.

De Kankan, qui a réussi à établir son indépendance, ou des marchés soudanais, partent les routes qui traversent la savane préforestière. Au contact de la forêt, de gros villages dyula servent d'intermédiaires entre producteurs et acheteurs de cola : intégrés par un réseau d'alliances familiales dans la société locale, ils s'opposent — sauf exception — à toute remise en cause des équilibres auxquels ils sont adaptés. Entre eux et les marchés du Soudan, une zone pauvre, où se succèdent les villages-étapes : zone d'insécurité, ravagée par des pillages endémiques et que les liens noués avec les aristocraties traditionnelles des *kafu* ne suffisent pas à prémunir contre les « péages » abusifs et les attaques des « coupeurs de route ».

C'est dans la première moitié du xix^e siècle qu'apparaissent des tentatives de contrôle du trafic de la cola par l'instauration d'hégémonies militaires dans cette

zone. Opérations ambiguës, déjà grosses de la contradiction majeure à l'œuvre dans l'aventure samorienne : le monde des Dyula aurait dû être favorable à l'émergence d'États garantissant un minimum d'ordre et de sécurité. Mais certaines de ces entreprises relèvent de la « réaction animiste » (comme celle de Dyèri Sidibe, initiateur de l'étrange « guerre des fils du rêve » et fondateur d'un empire militaire au Wasulu ; ou celle de Saghadyigi dans le haut Konyan) : elles ont toujours pour ambition de consolider l'ordre traditionnel au détriment des Dyula.

D'autres, au contraire, se réclament de la guerre sainte et sont menées par des Dyula — souvent étrangers : ainsi les chefferies de Si Savané Mori-Sulémani, en pays Kisi (mais nous sommes ici hors du pays Malinke, dans un monde sans *kafu* et sans marché), de Fodé Dramé, dans le Sankaran, et, surtout, du Moriuledugu, précurseur direct de l'État samorien. Il s'agit bien, dans ce cas, de contrôler les routes au bénéfice des Dyula — ou du moins de certains d'entre eux — ; au surplus, les exigences de l'État militaire concurrencent souvent les intérêts du commerce.

D'aucuns préfèrent à cet ordre ravageur la vieille symbiose avec les aristocraties des *kafu* animistes. Ainsi s'opposent deux types de réaction du monde dyula : l'une, conservatrice, favorable à l'intégration traditionnelle en milieu animiste (intégration qui, pour certains Dyula isolés, devenus plus cultivateurs et éleveurs que commerçants, alla parfois jusqu'à l'abandon de l'islam : ce fut le cas de la propre famille de Samori) ; l'autre, révolutionnaire et guerrière.

L'originalité de la « révolution dyula » samorienne sera de tenter une impossible conciliation entre ces deux réactions : union de l'aristocratie paysanne animiste et de la minorité dyula, suppression des péages et des exactions, contrôle des routes commerciales par un empire militaire, mais sans remise en cause des structures traditionnelles, garanties par cet empire auquel elles sont subordonnées. S'agit-il alors d'une révolution ? Pour Y. Person, il y a bien eu révolution, « au sens d'un effort pour diriger la société vers un autre but que celui désigné par l'ordre établi et la force des choses » (t. III, p. 2046). Les nouveautés « se situent sur un seul plan, mais à vrai dire fondamental : la construction d'une superstructure étatique, la formation d'une couche sociale bureaucratique et militaire pour la tenir en mains, et le prélèvement sur l'ancienne structure des richesses nécessaires pour faire vivre et prospérer tout ce monde. » (*Ibid.*)

Impossible conciliation, avons-nous dit : on peut contester le mot. Car l'échec est venu d'ailleurs, de la pénétration européenne et de ses conséquences. Mais, sans celle-ci, la contradiction n'aurait-elle pas éclaté quand même ? Samori a su se concilier les Dyula (il était l'un des leurs) et, surtout, les utiliser : son but n'était pas de soutenir le commerce, mais de s'en servir pour édifier un empire. Il faut, certes, se défier des comparaisons anachroniques, mais comment ne pas penser à celle-ci : Napoléon, volant de victoire en victoire tant que ses objectifs servaient la bourgeoisie française comme il se servait d'elle, puis voué au rôle de Don Quichotte lorsque la logique propre à ses ambitions politiques est entrée en contradiction avec les intérêts de classe de ceux sur qui il s'appuyait ?

Revenons à l'histoire réelle. Dès 1884, en prenant le titre d'almami, puis à partir de 1886, Samori rompt avec la politique de prudence et de conciliation qui lui avait si bien réussi jusque-là. Il entreprend de fonder désormais son empire sur les valeurs de l'islam et de le faire évoluer vers une véritable théocratie. Il s'agit pour lui d'imposer un principe unificateur et, surtout, de libérer son autorité des entraves que lui imposait encore le respect de l'ordre traditionnel. Les résistances sont vives et immédiates — à commencer par celle de son père.

Il ne fait pas de doute que la nécessité de consolider l'État face à la puissance française a joué un rôle dans la décision de Samori, même si beaucoup d'autres facteurs sont intervenus — telle la guerre de Sikasso, causée par le besoin de s'ouvrir une voie d'accès aux zones de remonte de sa cavalerie, bloquée par l'installation des Français à Bamako en 1883. L'échec devant Sikasso, les charges insupportables du ravitaillement de l'armée provoqueront alors la grande insurrection du *Ban-Kélé* « la guerre du refus » : paysans brimés, païens atteints dans leurs coutumes

et leurs privilèges, et même communautés musulmanes intégrées aux structures traditionnelles se rejoindront dans la révolte, couronnée par une tentative d'usurpation du propre fils de Samori (1888-89). Cette rébellion sera durement réprimée, mais Samori renoncera définitivement à ses excès théocratiques. Certes, il n'abandonnera pas le titre d'almami ; il continuera à s'appuyer sur son entourage musulman et à travailler à la diffusion de l'islam. « La résistance aux Français [dont la grande offensive commence en 1891 ; J. S.-C.] et l'invasion de la Côte d'Ivoire seront le fait d'une société où l'Islam gardait le premier rang, mais où il avait renoncé à toute exclusive et où de nombreux païens se sentaient à l'aise. L'État aura désormais deux fondements. La solidarité dyula dont il était issu gardera toute sa valeur sociale et économique, mais on négligera son aspect religieux. L'essentiel restera la fidélité personnelle à un homme extraordinaire dont le rayonnement était incomparable en dépit de toutes les erreurs et de tous les revers. » (T. II, p. 818.)

*

Nous avons négligé ici l'« événementiel » : la brièveté imposée à un compte rendu nous y obligeait. Nous avons même écarté des données qui relèvent des « structures » : la description quasi exhaustive des institutions civiles et militaires, ainsi que l'analyse des méthodes guerrières où Samori prouvera son incontestable génie de stratège, comme il avait montré son génie d'homme d'État. Tout cela, comme le détail des campagnes, n'était pas totalement inconnu ; mais tout était vague, truffé d'erreurs héritées des chroniqueurs coloniaux — erreurs que j'ai moi-même reproduites en mon temps, à la suite de beaucoup d'autres. Après l'énorme travail d'Yves Person, l'essentiel, et même la plupart des détails, sont désormais tirés au clair et il ne reste plus guère de zones d'ombre.

Tout en se consacrant à l'histoire africaine de Samori, Y. Person n'a pas négligé l'histoire proprement coloniale qui lui est reliée, et l'a dégagée des mythes hagiographiques de l'époque.

Pourfendeur impitoyable des mythes, Y. Person ne tombe pas pour autant dans le travers de croire à une histoire « neutre », désincarnée : « Je ne pense pas que l'on puisse lui contester [à l'Afrique moderne] le droit de donner à ce grand ancêtre une signification utile pour ses luttes présentes et futures [...] Je pense seulement qu'il était nécessaire de donner des bases objectives à cette réflexion », écrit-il avec juste raison (t. III, pp. 2062-2063).

Je me contenterai, pour conclure, de citer son exposé de soutenance qui dégage remarquablement la portée historique de l'aventure samorienne :

« Sans minimiser l'importance de cette grande construction impériale faisant régner l'ordre et la paix sur de vastes étendues, l'immutabilité des infrastructures porte à penser que Samori ne pouvait, et ne voulait pas, susciter une transformation rapide de son peuple. Même si la colonisation n'avait pas coupé court à l'entreprise, on peut affirmer, je crois, qu'elle n'aurait pas suffi à faire entrer le monde manding dans la modernité. Mieux, après la mort de son fondateur, l'espace géographique de l'Empire se serait presque nécessairement morcelé, comme celui de Kong au siècle précédent. Le bilan n'aurait pas été nul car des superstructures étatiques supérieures aux *kafu* se seraient maintenues, mais le pays serait resté en état d'être colonisé.

» En un sens, l'Empire de Samori se situe donc dans la perspective de l'ancienne Afrique, dont il est un achèvement. Cependant, parce qu'il a transcendé, mais non détruit, l'ordre ancien, parce qu'il a mené son action dans l'esprit des dyula, qui nous paraît remarquablement moderne, bien que produit par l'ancienne société, Samori a préparé les bouleversements de l'ère coloniale. Le désenclavement des petits groupes locaux, la mise en mouvement des hommes, une certaine tendance à la rupture des solidarités coutumières et finalement, du moins comme sous-produit, une assez large diffusion de l'Islam, tout cela annonce le demi-siècle qui va suivre. » (T. III, p. 2062.)